



A.S.M TIR MONTLOUIS

Stand Marcel Bonin
39 Rue du Jeu
37270 Montlouis



Société N° 07.37.081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 JUILLET 2025 A 10h15

L'an deux mil vingt cinq, le 06 Juillet à 10 Heures 15 au Stand de tir Marcel Bonin – 39 rue du Jeu –37270 Montlouis, s'est réunie la section TIR de l'Alerte Sportive de Montlouis, connue sous le nom d'ASM TIR.

Le Président, Monsieur BERGEOT Dominique, avait convoqué tous les licenciés de l'association à se réunir afin d'effectuer le bilan de l'année écoulée:

- Le Bilan Moral
- Le Bilan Sportif
- Le Bilan Financier

Ont été invités:

- Monsieur Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire.
- Monsieur Laurent THIEUX, Premier Adjoint au Maire de Montlouis-sur-Loire.
- Monsieur David SOULIER-CORRUBLE, Président de l'ASM.
- Monsieur Christophe Gaillard, Président du Comité Départemental de Tir d'Indre et Loire
- Monsieur Jean-Marc GOURBILLON, Correspondant de la Nouvelle République

Le Président BERGEOT débute la séance en remerciant pour leur présence à cette Assemblée Générale: Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis-sur-Loire, Monsieur Laurent Thieux, Premier Adjoint au Maire de Montlouis, Monsieur David Soulier-Corruble, Président de l'ASM, Monsieur Jean-Marc Gourbillon, Correspondant de la Nouvelle République, et Monsieur Christophe Gaillard, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de Tir,

Il remercie également tous les membres du Club de Tir présents à cette Assemblée Générale

L'Assemblée Générale débute par la remise des Cibles Couleurs (Cible Blanche, Jaune, Orange, Verte) par Olivier Adrast et Yann Roche aux tireurs, du plus jeune, Martin, au plus ancien Jacky Clavier.

L'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Le Président soumet le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2024 à l'ensemble de l'assistance, qui l'approuve.

L'Assemblée Générale débute par l'allocution du Président Bergeot qui remercie les personnes présentes à cette assemblée.

Le Président revient sur cette saison qui fut riche d'évènements. Le Club se porte bien.

Le Club a organisé plusieurs Challenges et Concours Départementaux (Challenge Tournant 10M, Armes Anciennes, 25 et 50M, Standard, Vitesse, et Carabine 50M et le Challenge Amical Rimfire). Il se félicite du très bon déroulement des journées de cohésion de la Mairie de Montlouis ainsi que la participation du Club à la Journée de l'Enfance.

Il félicite chaleureusement l'Ecole de tir et ses encadrants pour les très bons résultats obtenus

Le Président tient tout particulièrement à remercier les bénévoles qui s'investissent dans la vie du Club, tant pour la maintenance et les travaux (10 à 12 personnes 2 journées par mois), que pour la formation des tireurs, jeunes ou moins jeunes, au sport que tous pratiquent avec plaisir dans la convivialité.

Des travaux ont été effectués notamment la réfection de la butte au 25M, l'écoulement des eaux de pluie. 4 tables de Bensch ont été installées au 50M 22LR.

Le Président remercie la municipalité pour le déplacement du compteur EDF enfin finalisé.

Le Président tient à souligner que la Section ASM Tir se porte bien financièrement, mais elle a atteint cette année encore sa capacité maximum en nombre de Licenciés (360). L'Ecole de Tir est également complète avec 20 personnes.

Le Président encourage vivement les licenciés à se tourner vers la compétition.

Le Président signale enfin que pour la saison prochaine il y aura une augmentation de 10 Euros par Licence.

Bilan Moral

-Licences Règles 2024/2025:

La dématérialisation des licences est toujours en vigueur. Il ne sera donc rien envoyé par courrier.

Le mail est maintenant l'unique moyen de communication, il convient de vérifier les adresses mails sur EDEN.

Aucun renouvellement ne pourra être accepté en l'absence d'un certificat médical pour aptitude au tir sportif, qui doit être enregistré sur EDEN.

La loi permet maintenant de retirer un avis préalable si le licencié présente une dangerosité sur le pas de tir. Le président de l'association peut demander pour les mêmes raisons le retrait d'une licence de tir et obliger le licencié à rendre ses armes.

-Logiciel EDEN : Espace Dématérialisé Enregistrement National :

Le site permet aux licenciés de voir leurs informations d'adhérents, d'accéder à leur licence dématérialisée, de charger leur certificat médical, d'obtenir les informations de leur club, d'obtenir des informations sur la FFTir, leur ligue et leur club.

Pour le Président du Club, il permet de gérer les adhérents et vérifier si ils sont à jour, lister les adhérents, voir leur fiche, voir leurs demandes de changement d'information, voir leur demande d'avis préalable, et de voir leur licence.

-Licences :

L'enregistrement des Licences se fera du 1er au 29 Septembre 2025.

Le Club a subi pour l'exercice 2024/2025 les hausses suivantes : (non répercutées la saison dernière)

-Ligue de tir du Centre	+ 4 Euros
-Comité Départemental	+ 0 Euros
-Fédération Française de Tir	+ 5 Euros

Le prix de la Licence 2025-2026 augmentera donc de 10 Euros.

Les tarifs pour cette nouvelle saison :

<u>Tarifs:</u>	2024/2025	2025/2026
Adultes:	180E	190E
Étudiants (avec carte):	120E	125E
Cotisation 2ème Club:	80E	90E
École de Tir et Jeunes de – de 15 ans:	80E	85E
Tireur FFT invité (la journée):	10E	10E
Initiation	10E	10E
Droit d'Entrée 1ère année:	30E	30E
Carnet de Tir:	0E	0E
Avis Favorable:	0E	0E

-SIA: Service d'Information sur les Armes :

Un guide complet à destination des tireurs est téléchargeable.

Le SIA est mis à disposition des détenteurs d'armes particuliers majeurs suivants :

-Personne ayant un permis de chasser, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.

-Personne ayant une licence de la Fédération Française de Tir pour la pratique du tir, pour la pratique du tir, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.

-Personne souhaitant conserver une arme héritée ou trouvée et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou de biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité.

-Personne détentrice ou souhaitant acquérir certaines armes de catégorie C et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou du biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité. Il s'agit d'armes de catégorie C3 (armes à feu fabriquées pour tirer une balle ou plusieurs projectiles non métalliques) et de catégorie C9 (arme à feu de catégorie A, B ou C neutralisée, c'est à dire rendues inaptées au tir).

-Bureau Fonctions et Attributions pour 2024-2025:

Fonction	Nom	Prénom
Président	BERGEOT	Dominique
Vice Président, Responsable, Intendance, animation et convivialité	LEBIGRE	Yannick
Trésorier	REYNIER	Michel
Initiateur de tir , Responsable compétitions, Responsable ITAC, Comité Départemental, Ligue du Centre	PRIEUR	Fabrice
Secrétaire	RAGUIDEAU	Sandra
Conseiller technique Carabine gros calibre	DUPUIS	Rémi
Membre, Intervenant Ecole de Tir	ADRAST	Olivier
Membre, Intervenant Ecole de Tir	LASSERE	Eric
Membre, Intervenant Ecole de Tir	ROCHE	Yann
Membre, Animateur, Conseiller Technique, Sécurité	LAMBOLEZ	Frédéric
Membre Animateur	JOLLY	Stéphane

Fonction	Nom	Prénom
Permanent	BARBAULT	Olivier
Permanent	BERNERON	Jean-Philippe
Permanent	BEROUARD	Eric
Permanent	BIDAULT	Jean Claude
Permanent	CLAVIER	Jacky
Permanent	DEMANGEOT	Guy
Permanent	LAVILLE	Philippe
Permanent	LEBIGRE	Jean-Marc
Permanent	PEARCE	Daniel
Permanent	STEVANOVIC	Zoran
Permanent	THOREAU	Lionel
Permanent	VIGUIER	Emmanuel

-Travaux et Permanences:

Le Président remercie tous les bénévoles, Membres du Bureau ou simples tireurs, qui ont participé aux travaux d'entretien et d'amélioration du stand.

Les bénévoles offrent leur temps, leur énergie et tous les frais que cela implique. En aucun cas ils ne sont indemnisés et aucun avantage ne leur est offert. Leurs seuls salaires sont le respect, la reconnaissance et les remerciements.

En moyenne, les travaux représentent la présence deux fois par mois de 5 à 10 personnes pendant une journée, soit environ 800 heures de travail.

Il remercie également la vingtaine de membres du Bureau qui ont donné de leur temps pour assurer les permanences, permettant ainsi aux licenciés du club de venir s'entraîner plus de trois jours par semaine, soit plus de 30 demi-journées par mois et donc sur l'exercice plus de 1200 heures de présence.

-Echange avec la CAVL :

Une journée Initiation et Découverte mutuelle entre le Club de Tir et la Compagnie d'Arc du Val de Loire a eu lieu le 04 Mai 2025. Le matin elle a permis aux archers de s'initier aux différentes options du tir sportif (Armes Anciennes, Air Comprimé à 10M, Vitesse et précision au 25 M, précision au 50M) et l'après-midi, initiation des tireurs sportifs au tir à l'arc par les archers de la CAVL. Cette journée d'échange fut très agréable et conviviale.

-Stage Rimfire :

Le Club de Tir Sportif de Montlouis, à l'initiative de Fabrice Prieur, a organisé le samedi 10 Mai 2025 un stage « Initiation Rimfire » avec la Participation de l'Armurerie Chasse Nature Passion.

Fabrice Prieur et Pierre Guiton du Cercle Jules Ferry (St Jean de Braye) ont encadré ce stage.

-Journée de cohésion Mairie de Montlouis :

Le 21 Mai et le 27 Juin 2025 le Club de Tir a accueilli une dizaine de salariés municipaux dans le cadre d'une journée de cohésion organisée par la mairie. Après leur avoir présenté les aspects sécuritaires et conviviaux du tir sportif, ils ont pu en tester les aspects pratiques sur cible à 10 M avec les carabines et pistolets à air comprimé du Club. Une expérience qui les a ravi et a peut-être suscité des vocations. Une dernière journée est prévue le 27 Août 2025.

-Fête de l'Enfance :

Le 29 Juin 2025 le Club a initié au tir sportif 300 jeunes Montlousiens dans le cadre des jeux de l'Enfance organisés par la mairie. Cette journée fut une réussite, avec un vif intérêt de ces jeunes qui ont adoré cette initiation au tir sportif.

-Ecole de Tir :

Le Président remercie et félicite tous les encadrants de l'Ecole de Tir qui donnent de leur temps pour former et encadrer les jeunes tireurs bénévolement.

Intervenants Ecole de Tir :

-ADRAST Olivier	Intervenant Ecole de Tir/Adultes
-ROCHE Yann	Intervenant Ecole de Tir
-LAMBOLEZ Frédéric	Intervenant Adultes
-LASSERRE Eric	Intervenant Ecole de Tir
-JOLLY Stéphane	Intervenant Adultes

Le Président passe la parole à Yann Roche qui revient sur le fonctionnement de l'Ecole de Tir et les événements marquants de cette saison:

L'Ecole de Tir fonctionne pour les jeunes le samedi de 14h30 à 17h00 et pour les adultes le samedi et dimanche de 10h00 à 12h00, ainsi qu'un créneau compétiteur adultes 10M le samedi de 17h00 à 18h00.

Il souligne l'évolution croissante du nombre de Jeunes, ce qui est très encourageant pour l'avenir, et souligne surtout les excellents résultats obtenus encore cette saison et l'investissement des parents dans l'Ecole de Tir

Les événements marquants de cette saison sont :

- Le passage des Cibles Blanches à Vertes.
- La participation au tour régional du championnat de France des Clubs avec 2 équipes : Carabine et Pistolet.
- 3 participations au tour régional 10M : 1 carabine et 2 pistolets.
- 1 participation au tour régional 10M Ecole de tir : 1 carabine
- 5 participations aux Challenges tournants 10M : Montlouis, Monts, Chanceaux (2x) et Château-Renault.

Il encourage les licenciés à s'investir comme bénévoles et animateurs dans la vie du Club et notamment l'Ecole de Tir pour que celui-ci puisse continuer à exister.

Le Président rappelle ensuite l'importance de l'Ecole de Tir qui permet d'inculquer le plus important dans la pratique du tir sportif... LA SECURITE.

Elle permet également d'apprendre aux plus jeunes à l'aide du référentiel des cibles couleurs, de développer l'esprit de compétition tout en gardant l'esprit d'équipe et le respect, de faire reconnaître auprès de la Ligue du Centre, des instances fédérales et de la Mairie de Montlouis sur Loire notre engagement sportif et associatif.

Bilan Sportif

Le Président ainsi que Fabrice Prieur félicitent les élèves de l'Ecole de Tir, les encadrants, et tous les tireurs pour leurs très bons résultats en évolution permanente.

Fabrice Prieur prend la parole pour dresser le bilan de cette saison.

Toutes compétitions et Championnats confondus et toutes disciplines confondues, le bilan général est de 28 médailles d'or, 18 médailles d'argent, 20 médailles de bronze.

151 tirs ont été effectués sur 13 championnats officiels.

Les résultats de l'école de tir sont très encourageants, et sont porteurs d'espoir pour une réussite dans le futur.

-Challenge Départemental tournant Ecole de Tir 10M:
11 tirs effectués, 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze.

-Challenge Départemental tournant Adultes 10M:
-Pistolet 10M : 15 tirs effectués, 4 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de bronze.

-Carabine 10M : 19 tirs effectués, 2 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 6 médailles de bronze.

-Championnats Départementaux d'Indre et Loire :

-Championnat Départemental 10M :

- Carabine 10M : 3 tirs effectués, 1 médaille d'argent.

-Pistolet 10 M :7 tirs effectués, 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent,

-Challenge Départemental Ecoles de Tir (stage) d'Indre et Loire :

-Carabine :3 tirs effectués, 1 médaille d'argent.

-Championnat Départemental Ecole de Tir :

-Carabine:3 tirs effectués, 1 médaille de bronze

-Championnat Départemental Armes Anciennes :

22 tirs effectués, 10 médailles d'or, 2 médailles d'argent, 3 médailles de Bronze

-Championnat Départemental Tir aux Armes Réglementaires :

10 tirs effectués, 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze

-Championnat Départemental Rimfire 50M :

1 tir effectué, 1 médaille d'or

-Championnat Départemental Pistolet 25M et 50M:

6 tirs effectués, 1 médaille de bronze

-Championnat Départemental Carabine 50M Pistolet standard et vitesse :

-Carabine :1 tir effectué, 1 médaille d'or

-Pistolet :15 tirs effectués, 1 médaille d'or, 2 médailles d'argent, 1 médaille de bronze

-Championnats Régionaux Centre Val de Loire :

-Tour Régional CDFC 10M :

-Carabine : 5 tirs effectués, 1 médaille d'or

-Pistolet : 5 tirs effectués, 1 médaille de bronze

Championnat Régional Carabine 50M Pistolet Standard et vitesse :

-Carabine : 1 tir effectué, 1 médaille d'or

-Pistolet : 2 tirs effectués

-Championnat Régional Ecole de Tir :

-Carabine : 1 tir effectué

-Championnat Régional Rimfire 50M :

1 tir effectué

-Championnat Régional Armes Anciennes :

13 tirs effectués, 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 3 médailles de bronze

-Championnat Régional Tir aux Armes Réglementaires :

5 tirs effectués

-Championnat Régional Carabine 50M :

1 tir effectué, 1 médaille d'or

-Championnats de France :

-Championnat de France Armes Anciennes :

1 tir effectué

Bilan Financier

Le Trésorier Michel Reynier prend la parole.

Il rappelle que l'effectif de la Section tir est à son maximum avec 360 licenciés, dont 23 jeunes.

A noter cette saison encore des branchements illicites sur le compteur du Stand de Tir faits par les gens du voyage lors de leurs installations sur le terrain voisin. Ce type de désagréments devrait être résolu avec le déplacement enfin réalisé du compteur électrique.

Il évoque ensuite le sujet sensible des subventions. Il présente un graphique représentant les subventions par rapport au nombre de Licenciés. Bien qu'en légère hausse cette saison (+450Euros, malgré une stabilité de la dotation globale de la mairie) le constat est flagrant.

En effet, il apparaît que certaines Sections (Basket notamment...) reçoivent des subventions très conséquentes (21311 Euros pour 278 Licenciés pour le Basket par exemple) alors qu'en nombre d'adhérents, la Section Tir est largement plus représentée et ne reçoit que 3599 Euros pour 360 Licenciés.

Même si l'écart se réduit, il serait souhaitable que le mode de calcul soit révisé, et plus en adéquation avec le nombre de Licenciés de chaque Section, et surtout pour la Section Tir qui en plus assume l'entretien des bâtiments.

Puis il présente l'évolution du nombre de Licenciés sur les 6 dernières années.

L'effectif total du Club a encore progressé, passant à 360 aujourd'hui, dont 23 Jeunes. On peut noter que cette augmentation est régulière depuis plusieurs années. Le nombre de Licenciées Dames est en augmentation. Malheureusement le Club a atteint là sa capacité maximale d'accueil.



**EVOLUTION SUR 6 ANS
du nombre de licenciés**



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
HOMMES	278	286	293	304	310	306
DAMES	39	40	47	46	49	54
TOTAL	317	326	340	350	359	360

Dont 23 jeunes

De grands travaux ont été effectués cette saison, comme la remontée de la butte du 25M, le drainage et busage du terrain, ainsi que l'aménagement des accès aux récupérateurs de plombs.

Exercice comptable du 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025 :

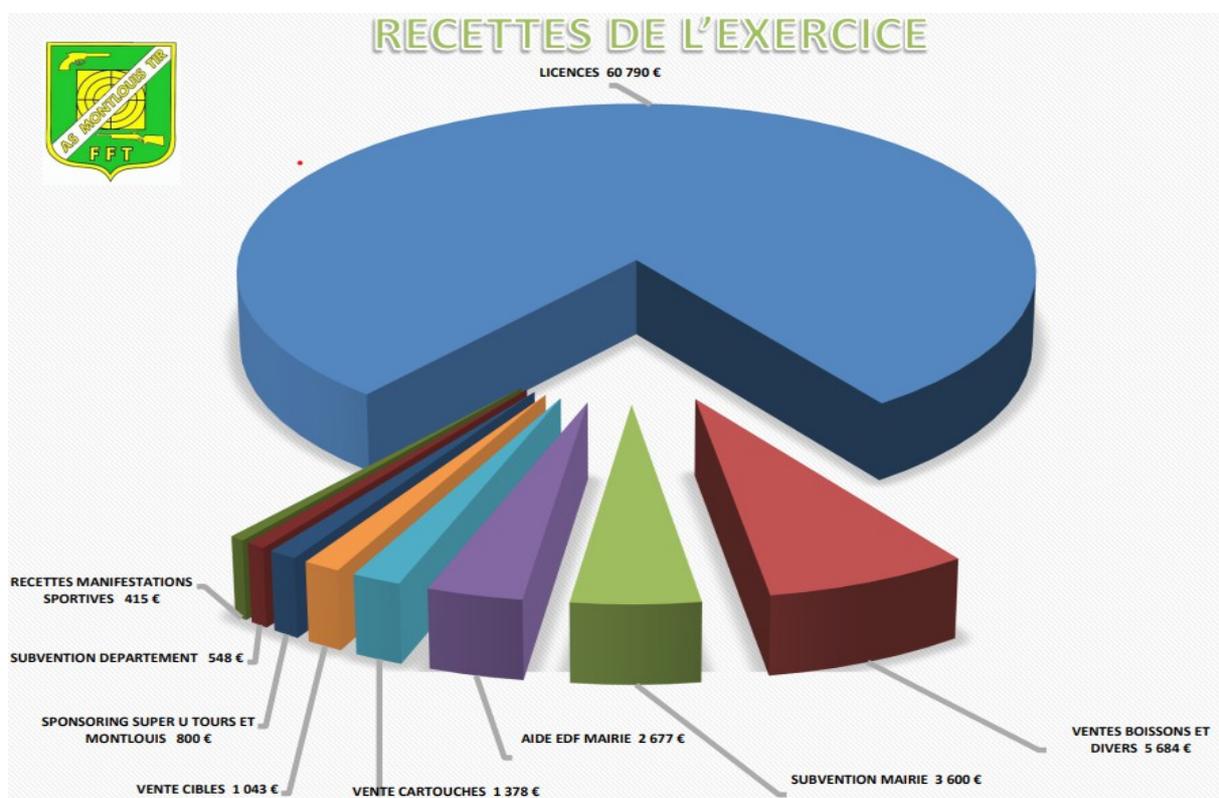
Le trésorier Michel Reynier dresse ensuite le bilan comptable, où il apparaît que les comptes sont en équilibre.

Il rappelle que la trésorerie du club est contrôlée et validée par le cabinet d'expertise comptable Chauvineau à Tours.

Recettes:

Les recettes pour l'année sportive 2024-2025 s'élèvent à 76935Euros :

Recettes Licences : 60790 Euros, Recettes diverses : 16145 Euros



La majeure partie des recettes est apportée par les Licences, 60790 Euros. Viennent ensuite les ventes au comptoir 5684 Euros, les subventions municipales 3600 Euros, le remboursement par la Municipalité des factures EDF pour un montant de 2677 Euros, la vente de cartouches 1378 Euros et cibles 1043 Euros, les sponsors 800 Euros (Super U Tours Nord 500 Euros et Super U Montlouis 300 Euros), la subvention départementale 548 Euros, les manifestations sportives 415 Euros...

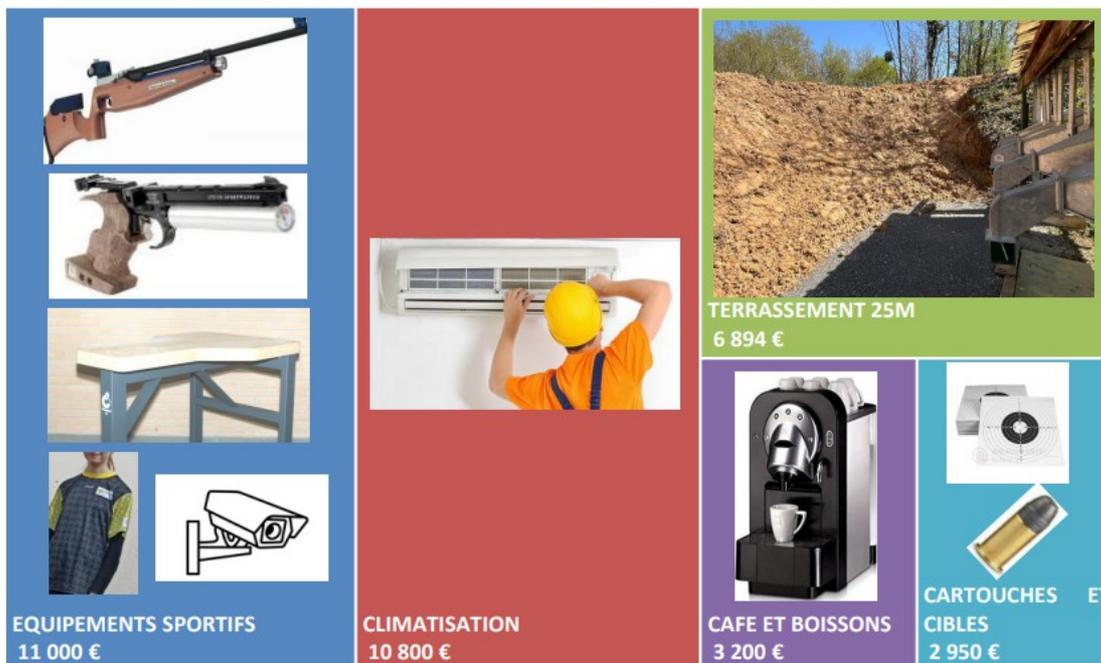
Dépenses:

Les dépenses pour l'année sportive 2024-2025 s'élèvent à 81300 Euros.



DEPENSES DIVERSES DE L'EXERCICE 51 500 €

REPARTITION DEPENSES GROS POSTES 35 000€



Les plus gros postes de dépense (35000 Euros) sont les suivants :

La part reversée à la FFTir pour les Licences est de 29800 Euros. Viennent ensuite l'achat d'équipements sportifs 11000 Euros (carabines, pistolets, vidéoprotection, tables de Bensch, matériel divers...), la climatisation réversible 10800 Euros, le terrassement au 25M 6894 Euros, les cafés et boissons 3200 Euros, les achats de cartouches et cibles 2950 Euros.



DEPENSES DIVERSES DE L'EXERCICE 51 500 €

REPARTITION DES DEPENSES DIVERS 16 500€



Les dépenses diverses (16500 Euros) se décomposent comme suit : l'entretien du stand avec la location de matériel pour les travaux, fournitures diverses, papeterie... 2550 Euros ; Edf 2435 Euros, les repas des bénévoles pour les journées travaux 2400 Euros, l'entretien des bâtiments et des équipements 2224 Euros, l'assurance 1823 Euros, les engagements et compétitions 1428 Euros, les

manifestations sportives 1230 Euros, les déplacements sportifs 1209 Euros, la cotisation ASM 790 Euros, l'abonnement internet 550 Euros...

Puis le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2025-2026.

Michel Reynier prévoit pour 2025-2026 un budget de fonctionnement en équilibre.

En 2025 les investissements ont été volontairement limités afin de retrouver un fond de roulement et une trésorerie saine. A noter que l'aménagement et l'entretien des bâtiments et installations incombe entièrement au Club, contrairement à d'autres sections de l'ASM.

Le Président Bergeot passe ensuite la parole à Monsieur David Soulier-Corruble, Président de l'ASM.

Monsieur Soulier-Corruble, Président de l'ASM, prend la parole pour souligner que la Section Tir est de loin la section qui a le plus d'adhérents, avec le plus gros budget de fonctionnement dû aux travaux d'entretien des locaux et du terrain qui sont à la charge de la section.

Il regrette que la section ait atteint le nombre maximum d'adhérents et se voit dans l'obligation d'en refuser. Il tient à féliciter également les tireurs pour leurs très bons résultats.

Il note la présence toujours nombreuse des adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Puis le président Bergeot passe la parole à Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis.

Monsieur Morette tient tout d'abord à remercier le Président Dominique Bergeot pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Il souligne une section dynamique, avec de très bons résultats sportifs à tous les niveaux dans de nombreuses disciplines, surtout les jeunes de l'Ecole de tir. Il remercie les bénévoles pour leur implication dans la vie locale, notamment lors de la Fête de l'Enfance qui fut une vraie réussite et qui apporte une vraie visibilité du Club, ainsi que les journées de cohésion de la mairie de Montlouis qui furent un vrai moment de partage et de convivialité.

Il insiste sur le fait que c'est une belle assemblée, avec un grand nombre de participants. Il regrette que la capacité maximum d'accueil du Club soit atteinte, mais les locaux se trouvant en zone non constructible, ils ne peuvent être agrandis. Il se réjouit de la résolution, non sans mal, du problème du déplacement du compteur EDF, cela aura pris 5 ans pour y parvenir ! Il espère ainsi que les soucis de branchement illicite des gens du voyage seront enfin résolus.

Il rappelle que les subventions sont versées par la Mairie à l'ASM qui, elle, ensuite, les répartit suivant un barème spécifique.

Il salue les bénévoles, les Membres du Bureau et surtout le Président et le Trésorier pour leur investissement sans faille depuis toutes ces années.

Enfin le Président Bergeot passe la parole à Christophe Gaillard, Président du Comité Départemental de Tir d'Indre et Loire.

Celui-ci félicite la section tir pour son dynamisme et son engagement, notamment concernant les jeunes et les femmes. Il approuve le développement d'une nouvelle discipline, le Rimfire, qu'il encourage à pratiquer.

Enfin le Président demande à l'Assemblée si il y a des questions.

Un tireur le questionne au sujet de la nouvelle Convention Gendarmerie Police. En effet certains tireurs s'étonnent de voir arriver au stand de tir des policiers ou des gendarmes avec leur arme de service à la ceinture. Le Président lui répond que cela est prévu et encadré. La procédure à

respecter est que les fonctionnaires autorisés à porter une armes peuvent venir tirer au stand s'ils sont en possession d'une licence de tir. Ils doivent, une fois sur le pas de tir, enlever les munitions administratives pour les remplacer par des munitions standards, et inversement lorsqu'ils ont terminé leurs tirs. Tout cela est prévu et réglementé.

Le Président Bergeot clôture donc cette Assemblée Générale et remercie encore toutes les personnes présentes.

Fin de séance à 11h30.

Le Président, Bergeot Dominique

La Secrétaire, Raguideau Sandra